

PARTEZ À LA CONQUÊTE DE L'INTERNATIONAL

AVEC UNE BANQUE PROCHE DE VOUS



Banque Populaire Aquitaine Centre-Adriatique, société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L.512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit. Siren: 756 501 590 RCS Bordeaux. Date de création: 10 août 1964. Quartier: 33072 Bordeaux Cedex. Intermédiaire de assurance monétaire à l'ordre sous le numéro 07 005 428. Numéro d'identification bancaire internationale: FR6475501590. Code APE: 6419 Z.

Grand-Angoulême
Pays de Cognac
Pays Angoumois
Sud-Barbezieux
Pays Ruffécois
Charente Limousine

L'aéroport Angoulême-Cognac mise sur le solaire

06h00 par Julien PRIGENT | Mis à jour il y a 54 minutes

réagir Recommander 0 Tweeter 0 +1 0

Des entreprises ont posé 3 000 m² de panneaux photovoltaïques sur les toits du parking et d'un hangar: l'aéroport d'Angoulême-Cognac produit de l'électricité pour 170 foyers.



Aux côtés de Nicole Bonnefoy, Sébastien Prioux, le patron d'Upsolar, la société qui a fourni les panneaux... PHOTO/Photo Phil Messelet

Des panneaux solaires partout. Sur le toit du hangar à planeurs. Au-dessus de 206 places de parking, désormais couvertes. Depuis le mois d'août, l'aéroport d'Angoulême produit de l'électricité. Mieux, le voilà désormais à énergie positive, ce qui signifie qu'il produit davantage d'électricité qu'il n'en consomme. Dans les faits, c'est même deux fois plus. Projection: 600 000 kWh par an. Soit la consommation annuelle de "170 foyers", calcule Michaël Le Boucher, le directeur opérationnel de Solstyc.

Solstyc c'est l'entreprise qui s'est chargée de poser les panneaux. Upsolar, c'est celle qui les a fournis. Ce sont les deux sociétés qui ont travaillé sur ce projet financé à 100 % par Upsolar qui a investi 950 000 euros. C'est aussi elle qui touchera les fruits de la vente de l'électricité à EDF: 0,13 euro le kWh. Soit 78 000 euros annuels.

Le Département en profitera dans vingt ans

Pas un euro ne reviendra dans la poche du Syndicat mixte des aéroports de Charente (Smac) qui gère l'aéroport. Opération blanche pour les collectivités locales. Comme c'est déjà le cas de la douzaine de collèges équipés de panneaux photovoltaïques.

"Nous mettons le site à disposition et l'investissement est porté par des partenaires privés, précise Nicole Bonnefoy, la présidente du syndicat mixte. Mais au bout de vingt ans, les partenaires privés se retireront et le produit de la vente de l'électricité reviendra dans les poches du Département."

Et comme la durée de vie de l'installation est, selon Upsolar et Solstyc de trente ans, le Département touchera dix ans de loyer de la part d'EDF. Selon toutes les parties c'est donc une opération gagnant-gagnant.

Chez Upsolar et Solstyc, en tout cas, on se frotte les mains. Au total ce sont, selon Sébastien Prioux, le patron d'Upsolar, "près de 10 000 m²" qui ont ainsi été posés sur des bâtiments publics charentais. Soit la consommation électrique d'un peu moins de 600 foyers.